



Relevé de décisions du Comité Directeur du 19 novembre 2018

Dépôt de plainte

Les membres du Comité Directeur ont été informés le 17 novembre 2018 de propos tenus dans un courrier électronique adressé à MM. Paul-Pascal LERAT (Directeur Régional de l'Arbitrage) et Pascal AUBRY (Président de la Ligue). Ce courrier met en cause ses destinataires, le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine et la Ligue de Bretagne, il y est notamment indiqué que « *sous la direction de Pascal AUBRY la Ligue de Bretagne a perdu les fondements de notre république liberté, égalité, fraternité* ».

Le Comité Directeur a été invité à se prononcer sur la demande de son Président de porter plainte auprès du Président de la Fédération en tant que Président de la Ligue.

Le Comité Directeur a donné son accord par vote électronique du 17 au 19 novembre 2018 à l'unanimité (11 voix exprimées, 11 voix pour).